

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Maryse TOURNIER qui a donné pouvoir à Marie BELAUD, Yvon BOUDEAU qui a donné pouvoir à Thierry PINEAU, Damien CLAVIER qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT, Manuella PARAUD et Muriel DAVID

Le procès-verbal de la séance du 28 août 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents
Madame Marie-Thérèse MAINDRON a été nommée secrétaire de séance

1 – Bilan restaurant scolaire – année 2017/2018

Le déficit de l'année scolaire 2016/2017 (13 255.56 €) a été ramené à 1 614.16 €. Le fonctionnement du restaurant scolaire est donc quasiment à l'équilibre pour la 1^{ère} fois depuis de nombreuses années. Cette baisse significative du déficit s'explique par :

- la suppression d'un agent pendant le service et le recours au service civique et aux bénévoles.
- l'augmentation du nombre de repas servis : + 597
- la hausse du prix du repas

A compter du mois d'octobre, et 1 fois/mois, 2 élus assisteront au 1^{er} service et déjeuneront avec les enfants du 2^{ème} service

Une réunion avec les parents aura lieu début décembre.

2 – Prix de vente des terrains dans le lotissement des Musiciens 2

Compte-tenu du coût des travaux d'aménagement du lotissement qui s'élève à 385 400 € HT et du nombre de m² à vendre, le prix de vente est fixé à 53 € HT/m² (vote à bulletins secrets – 17 votants – 52 € HT/m² : 1 voix - 53 € HT/m² : 16 voix)

Les travaux débiteront fin octobre

3 – Chemin des vallées

Des terrains ont été classés constructibles dans ce chemin lors de l'élaboration du PLU. Un permis de construire vient d'être accordé et plusieurs riverains envisagent la vente de leur fond de jardin en terrain constructible.

Actuellement, ces terrains ne sont desservis que par le réseau d'assainissement. Une extension des réseaux d'eau et d'électricité va être réalisée pour un coût respectif de 1 608.65 € et 7 885 €

4 – Déclassement de terrains communaux – enquête publique

Une enquête publique va être réalisée afin de déclasser plusieurs parcelles issues de voiries communales ou de chemins communaux. Ces parcelles seront ensuite vendues aux riverains afin de régulariser des situations anciennes : bâtiment privé empiétant sur le domaine public, voirie passant sur terrain privé, sécurisation de sortie...

5 – Acquisition d'une tondeuse

La tondeuse actuelle, acquise en 2013, commence à faire des frais de réparation et n'est plus assez puissante pour le travail de tonte qu'il y a à faire. L'acquisition d'une nouvelle tondeuse a été décidée pour un coût de 31 991.20 € TTC, reprise de l'ancienne tondeuse déduite.

(vote mains levées – 17 votants – 14 OUI – 3 abstentions)

6 – Décisions modificatives

Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été validées

MARCHÉS HT SIGNÉS DEPUIS LE 28-08-2018

Date	Fournisseurs	Objet de la commande	Montant HT
04.09.2018	ACTION DIAG 85	Diagnostics vente maison des Brosses	408.33 €
25.09.2018	ISS HYGIENE ET PREVENTION	Dégraissage hottes restaurant scolaire et ancien restaurant scolaire	999.00 €
		Nettoyage VMC vestiaires foot et SDS	850.00 €
25.09.2018	SBMS	Portail nouvelle entrée cimetière	1 866.80 €

TOUR DE TABLE :

Roselyne PHILIPART : Assistera à une journée de formation le 26 septembre, sur la mise en place du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) avec Marie.

En raison des travaux de réhabilitation des anciens services techniques et de l'Espace Loisirs, les moloks situés devant l'Espace Loisirs ont été déplacés en haut du parking de l'école

Suite à l'arrachage des haies au terrain de foot, la pose des pares-ballons est en cours

Marie BELAUD : Jeudi 27 septembre réunion avec un commercial, Guillaume et la responsable de la MARPA pour l'acquisition éventuelle d'un groupe électrogène

Claude ROUSSEAU : Il faudrait prévoir une réunion du CCAS en octobre afin de faire un point sur l'attribution des logements vacants. 9 logements se sont libérés depuis le début de l'année. 3 sont encore libres.

Didier CHAUVET : Les travaux 2018 de réfection de voirie sont en cours.

La commission intercommunale « environnement » a fait un point sur les dossiers de demande de subvention pour les mises aux normes des assainissements autonomes. 20 dossiers peuvent être subventionnés par l'Agence de L'eau sur la totalité du territoire intercommunal. Le Bel Endroit fait partie des secteurs pouvant être subventionnés. 5 foyers ont répondu favorablement.

La communauté de communes va recruter un agent en charge de l'entretien des moloks et du nettoyage des pourtours

Florence de CHABOT : La Communauté de Communes propose d'étudier la mise en place d'un groupement de commandes pour la fourniture de bornes WIFI publique > Vendrennes est OK pour la pose éventuelle de 2 bornes

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur le territoire

Thierry PINEAU : les travaux de réhabilitation des anciens services techniques vont débuter le 2 octobre par le désamiantage

Rémy SEILLER : Serait-il possible de mettre un passage piétons entre l'ancienne mairie et l'abribus. Dangereux pour les enfants qui traversent > A étudier

Chrystelle ARNAUD : la table n'est pas installée place des Alizés > relancer les services techniques

Alain CHENOIR : Une présentation du CME a été faite aux enfants de CE2 et CM1, avec Maryse. Les enfants ont jusqu'au 28/09 pour déposer leur candidature. Les élections auront lieu le 8 octobre

Patrice ROUSSELOT : Qu'en est-il du projet de territoire ? > Un article explicatif, rédigé par la Communauté de Communes pour l'ensemble des communes, paraîtra dans le Vent Draine de janvier.

Gérard GALLARD : Tout fonctionne correctement à la station. Elle est en observation pendant 1 mois. Rappel : inauguration le 13/10 à 10h30

Le 1^{er} octobre 2018

Le Maire
Roselyne PHILIPART

